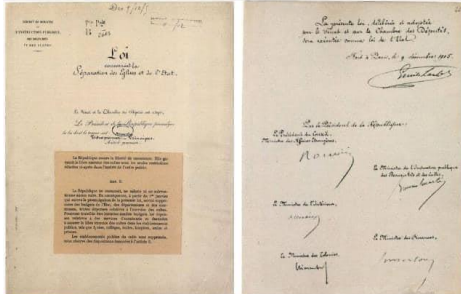




Faire vivre la laïcité : l'entreprise est exaltante, la tâche est immense



Il y a 117 ans, le 9 décembre 1905, le président de la République Émile Loubet promulguait une des lois les plus importantes jamais votées par les représentants de la Nation, la Loi de Séparation des Églises et de l'État.

Ce joyau de notre République, aussi précieux que la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, reste encore aujourd'hui une arme d'émancipation massive et d'accès à la liberté, à l'égalité et à la fraternité.

Au même moment, dans l'Iran théocratique, un pouvoir sanglant et féroce tue son propre peuple plutôt que de lui accorder la laïcité et les droits de l'homme et du citoyen dont les manifestants ont puisé l'inspiration dans l'exemple de la France, comme tant d'autres pays à travers le monde.

Dans notre pays, les forces obscurantistes et fanatiques de l'islamisme continuent à frapper, tandis que d'autres, moins violents mais tout aussi déterminés, exercent une pression permanente sur nos institutions pour éroder, affaiblir, dénaturer la laïcité au profit de l'emprise des dogmes sur la société. Ces entreprises régressives trouvent un soutien puissant et implicite dans la domination néolibérale qui se satisfait bien plus d'une société de consommateurs segmentés par le marketing ethnique et religieux que d'un peuple citoyen et uni.

L'horizon de notre combat est dessiné par la première phrase de la Constitution de la V^{ème} République, reprise de celle de la IV^{ème}, « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ». L'entreprise est exaltante, la tâche est immense.

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, loi de Séparation des Églises et de l'État, article 1^{er} de la Constitution, voici nos armes, voici notre programme. En ce jour anniversaire, défendons la loi de 1905 contre ses ennemis, ses adversaires, ses faux-amis, contre le bruit des armes et le silence des pantoufles. Continuons à la faire briller de tous ses feux pour étendre encore les droits collectifs qui permettent l'épanouissement et la dignité de chacun. Suivons le panache de la chevelure des femmes iraniennes qui nous rappellent qui nous sommes, qui nous devons être.

Unité Laïque est une association qui a pour objet la défense, la promotion et le développement de la laïcité et des principes républicains en France, dans l'Union européenne et dans les instances internationales et supranationales. Elle attache une importance particulière au maintien et au respect de la laïcité dans les institutions de l'État et dans les collectivités territoriales. Elle œuvre à l'unité des laïques.

Bureau : Jean-Pierre Sakoun, président ;
Daniel Bénichou, Philippe Foussier, Benoît Graisset-Recco, Sylviane Roche, Khadija Unal, vice-présidents ;
Aline Girard, secrétaire ; Anne Salzer, secrétaire adj. ; Claude Boucher, trésorier.

Pour contacter Unité laïque - www.unitelaique.org – 06 08 03 57 31

UNITÉ LAÏQUE – COMMUNIQUÉ 23-1222
Le 9 Décembre 2022